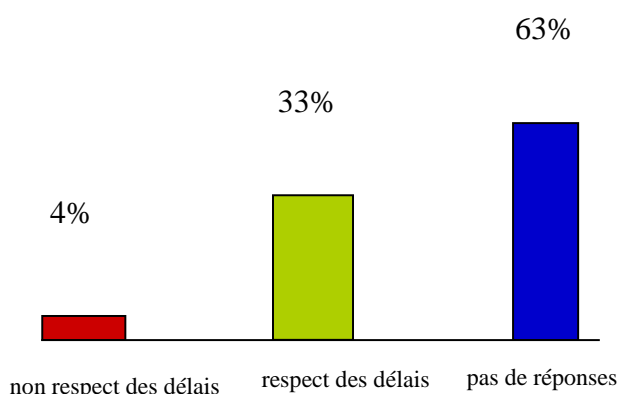


Résultats des délais de réponse aux courriers

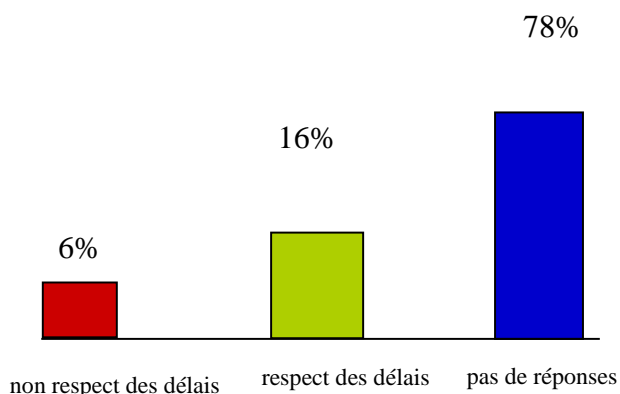
Évaluation réalisée entre le 1er janvier 2018 et le 31 mars 2018, 83 % des courriers respectent le délai des 15 jours.

32 services de la CAMVS sont évalués,

-Janvier : 4% des courriers dépassent le délai des 15 jours
33% des courriers sont dans le respect des délais
63% des courriers n'ont pas nécessité de réponse



-Février : 6% des courriers dépassent le délai des 15 jours
16% des courriers sont dans le respect des délais
78% des courriers n'ont pas nécessité de réponse



-Mars : 3 % des courriers dépassent le délai des 15 jours
16% des courriers sont dans le respect des délais
71% des courriers n'ont pas nécessité de réponse

